
Autonomie

Personnes âgées immigrées : un conseil de quartier vecteur du vivre ensemble interculturel

mai 2014

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Prévention
- Développement social
- Lien social
- Liens intergénérationnels
- Inclusion

-
- Aînés
 - Habitat
 - Accessibilité
 - Partenariat / transversalité
 - Santé

Département

Maine-et-Loire (49)

Sur le vif

« C'est parti d'habitants du quartier qui voulaient aller vers d'autres habitants, qu'ils disaient ne pas côtoyer forcément. Mais en réalité, maintenant, ils se croisent tous les jours et ils reconnaissent l'autre. »

Porteur(s) de l'action

Pôle territorial du quartier de la Roseraie à Angers et son conseil de quartier.

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de mieux connaître la situation, les besoins et les attentes des personnes âgées immigrées, le Conseil de quartier de la Roseraie, avec l'appui de la Ville d'Angers (Pôle Territorial), a effectué un diagnostic partagé. Plus qu'un simple état des lieux, cette démarche permet de rompre l'isolement des personnes âgées concernées, de favoriser le lien social entre tous les habitants et d'éveiller l'intérêt des acteurs associatifs et institutionnels sur la question des immigrés vieillissants. Elle favorise par ailleurs une forte dynamique sur le territoire, impliquant de nombreux acteurs associatifs et institutionnels de la ville, avec la mise en place d'actions concrètes d'information, de sensibilisation et d'accès au droit, en direction des personnes âgées immigrées.



Origine(s)

A Angers, la Roseraie-Orgemont (périmètre INSEE) domicilie 18% des immigrés de la ville, pour la majorité originaire du Maghreb et notamment du Maroc. Le cœur du quartier est classé prioritaire de rang 1 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et concentre un nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté de l'ordre de 45 % (données CAF au 01/01/2012). Il fait d'ailleurs l'objet d'un programme de rénovation urbaine depuis 2005. Comme sur l'ensemble de la ville, les membres des Conseils de quartier de la ville étaient, pour le mandat 2011/2014, tirés au sort parmi les candidats, en respectant des critères de représentation géographique, de genre et d'âge. C'est l'Adjointe au Maire en charge du quartier qui présidait ce Conseil, avec le soutien de l'équipe du Pôle Territorial.

C'est ce conseil de quartier qui, en 2012, va entreprendre une réflexion au sujet des personnes âgées immigrées, alors qu'au même moment le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville adhère au dispositif « Ville amie des aînés ».

En parallèle, en octobre 2012, le centre de ressources politique de la ville, ResoVille, prévoit d'organiser une journée destinée aux professionnels et consacrée à la question des personnes âgées immigrées. Sous l'influence des représentants des habitants, cette journée va être organisée dans les locaux du CCAS, sur le quartier de la Roseraie. Le soir-même, pour permettre également aux habitants de s'approprier la démarche, une table ronde est organisée par le Conseil de quartier sur le thème : « Le vieillissement des immigrés : besoins spécifiques ? ».

Portés par le succès de cette table ronde, ayant réuni plus de cinquante personnes, les habitants vont prolonger la réflexion en mettant sur pied un groupe de travail dédié à ce public. D'autres réunions sont alors organisées afin de définir les thèmes à approfondir, tels que le logement, la fin de vie, la santé ou la mémoire et la transmission.

Au fil de ces échanges, les membres du Conseil de quartier émettent **la volonté de mieux connaître les personnes âgées immigrées** qui partagent leur lieu de vie. Un souhait qui rejoint les objectifs de la démarche « Ville amie des aînés », pour laquelle la commune candidate doit effectuer un diagnostic de sa population âgée.

L'implication de l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA) renforce ce projet, notamment à travers sa contribution apportée au Conseil de Développement lors de l'étude réalisée : « Prendre en compte le vieillissement : une opportunité de développement

territorial ». Les membres du Conseil de quartier rencontrent également l'Association Histoire et Mémoire de l'Immigration en Anjou (HMIA) qui, en décembre 2012, lance la projection d'un film réalisé par Julien AOUIDAD intitulé « C'est comme ça » : le fruit de 5 années de travail, dans lequel une douzaine d'immigrés arrivés dans les années 1960-1980 témoignent de leur installation sur Angers, des conditions de vie de leur famille, de leur carrière professionnelle, de l'aller-retour au pays quand il est encore possible, de la retraite, de la fin de vie. Le Conseil de Quartier souhaite donc s'impliquer dans la diffusion de ce film sur le quartier de la Roseraie pour établir un premier contact avec le public ciblé. Un peu plus de 360 personnes assistent aux 2 séances de projection au Centre Jean Vilar, Maison de Quartier et Centre Social de la Roseraie.

Au même moment, se met en place une **réflexion partagée afin de décider de la méthode à employer** pour réaliser le diagnostic. Un entretien mené par les habitants eux-mêmes semble une solution pertinente qui permettrait de répondre à tous les objectifs dessinés : rencontrer directement les personnes en instituant une relation de confiance et d'horizontalité et ainsi un dialogue ouvert entre les co-habitants du quartier. Les membres du groupe de travail n'étant pas des professionnels, ils bénéficient pour cela d'une journée de formation à la méthode de l'entretien organisée par le CCAS. Ils mènent ensuite eux-mêmes les entretiens, accompagnés, dans la plupart des cas, par la Coordinatrice du Pôle Territorial. Vingt et un habitants âgés immigrés et quatre femmes aidant leurs parents sont alors rencontrés. Certaines personnes interrogées sont accompagnées de leurs enfants pour faciliter les échanges « en traduisant dans le langage et la culture » de chacun des interlocuteurs, termes employés par un membre du Conseil de quartier ayant participé au diagnostic.

Ces entretiens, s'ils permettent de mieux connaître le quotidien et les problèmes rencontrés par les personnes âgées immigrées, créent également du **lien social** entre des habitants qui vivent dans le même quartier depuis des dizaines d'années sans jamais avoir communiqué ensemble.

Au cœur de la démarche, volonté de l'équipe du Pôle Territorial, pilote du projet, est de **co-construire en permanence avec les habitants** et d'ancrer les débats dans l'actualité, les propos faisant ainsi écho à des réalités de vie quotidienne.

Description détaillée

Le diagnostic partagé a permis de sensibiliser les différents acteurs du quartier aux problématiques liées au vieillissement des personnes immigrées, plus largement aux problématiques de non-recours aux droits et d'exclusion.

C'est le cas par exemple du Collectif santé du quartier, instance de démocratie participative thématique composée d'institutions (la Ville d'Angers, le Conseil Général...), d'Associations (Passerelle, CLCV, Centre des Rapatriés Français...) et d'habitants, qui décide d'ouvrir un café-rencontre en septembre 2013, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées immigrées. Ouvert à tous, ce **lieu de rencontre** est un espace d'échange, animé par le référent quartier de la Direction santé publique de la Ville d'Angers et la Coordinatrice du Pôle Territorial. Son format - café-rencontre - permet de rendre les échanges moins formels, d'aborder des thèmes plus variés que dans le cadre du Collectif de santé et de faciliter le dialogue. Soucieux de représenter la mixité sociale et culturelle du quartier, ce lieu a pour vocation de **favoriser le lien social**, mais aussi **d'informer les habitants sur leurs droits et sur les services offerts par les pouvoirs publics et les associations** sur le quartier ou à l'échelle de la Ville.

Deux jeudis par mois, dans la salle mise à la disposition des associations du quartier, on y traite de sujets divers, choisis en concertation avec les membres et en fonction de l'actualité du quartier. Par exemple, les modalités de l'obtention de la « Carte partenaire », qui permet notamment de bénéficier

de tarifs privilégiés pour les activités sportives et culturelles proposées à Angers, sont présentées en janvier 2014, au moment de son renouvellement. Une présentation utile puisqu'une grande partie des habitants présents n'ont jamais entendu parler de ce dispositif communal, pourtant en place depuis plusieurs années.

Dans un souci de favoriser l'accès au droit à tous les habitants, le café-rencontre a également une fonction de veille : les habitants qui le fréquentent repèrent des personnes en difficulté puis les incitent à participer aux réunions et les accompagnent dans leurs démarches si nécessaire. Ainsi, une dame qui rencontrait des difficultés dans ses démarches administrative a été mise en relation avec une personne fréquentant le café-rencontre qui l'a accompagnée physiquement dans différents services publics.

Aujourd'hui, le café-rencontre est de mieux en mieux identifié par les habitants qui ont de moins en moins de réticence à y entrer pour simplement écouter ou pour partager leurs interrogations. Son rôle est devenu important puisqu'il permet de faire le lien entre les différents services de la ville et les personnes âgées immigrées, et plus largement toutes les personnes précaires et isolées.

Ainsi, grâce au diagnostic partagé de départ, qui a permis de faire de la question des personnes âgées immigrées une thématique transversale abordée par les différents acteurs de la ville, une vaste dynamique se met en place dans le quartier.

A l'exemple de la démarche engagée par l'association Unis-Cité, pour laquelle une équipe de 8 Volontaires a travaillé à la promotion d'un évènement sportif organisé dans le quartier de la Roseraie. En montant leur projet, ceux-ci se sont attachés à permettre à chacun de se sentir concerné par l'évènement de manière à toucher la diversité des habitants du quartier, et notamment les plus âgés et les immigrés.

Sensibilisés aux problématiques des personnes âgées immigrées, ils ont par ailleurs travaillé à l'élaboration d'un document pour faciliter l'obtention d'une attestation d'accueil, démarche rendue nécessaire pour les personnes étrangères hors Union Européenne qui accueillent familles et amis.

Plus qu'un simple état des lieux, cette démarche a donc permis de prendre en compte l'histoire du quartier, le parcours migratoire et les souffrances induites par l'exil pour les personnes « arrivées d'ailleurs », les problématiques spécifiques - liées à l'absence de maîtrise de la langue française par exemple -, de favoriser le lien social entre tous les habitants, et d'éveiller l'intérêt des acteurs associatifs et institutionnels à la question des immigrés abordant la période de la vieillesse sur la Roseraie.

Bilan

- Meilleure connaissance des besoins et attentes des personnes âgées immigrées.
- Diffusion auprès des habitants et des associations des problématiques relatives aux personnes âgées immigrées.
- Renforcement du lien social entre les habitants.
- Information et sensibilisation des habitants sur leurs droits sociaux et de santé.

Partenaire(s)

-
- Conseil de Quartier Roseraie,
 - Collectif de santé Roseraie,
 - Ville d'Angers à travers son Pôle territorial et sa Direction Santé Publique,
 - Centre Communal d'Action Sociale d'Angers,
 - Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers (APTIRA),
 - Association pour l'Histoire et la Mémoire de l'Immigration en Anjou (HMIA),
 - L'OMS à travers la démarche « Ville amie des aînés »...

Moyens

Humains

Temps consacré par la Coordonnatrice du Pôle Territorial, l'Infirmier Santé Publique, habitants bénévoles...

Matériels

Mise à disposition gratuite de locaux

Contact

PINEAU Annie

Coordinatrice du pôle territorial du quartier de la Roseraie

Pôle territorial du quartier de la Roseraie à Angers et son conseil de quartier

Adresse : 3, rue André Maurois
49000
Angers
France

Tél. : 02.41.66.08.10

Courriel : annie.pineau@ville.angers.fr